



C.V.D.K.R

À l'attention de Mr. Frédéric Oudéa
PDG de la Société Générale France.
29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France

Conakry le 30 Novembre 2020

*Objet : Investissements immobiliers de la Société Générale sur des terrains spoliés
Conakry*

Cher Monsieur Oudéa,

Nous avons l'honneur de vous écrire à propos d'un projet immobilier sur des terrains litigieux dans la zone de Kapororails à Conakry. Nous avons appris que la Société Générale serait intéressée à participer audit projet.

Avant tout, nous voudrions attirer votre attention sur les nombreuses violations de propriété foncières qui ont lieu en Guinée. Pour le cas présent, en Février et Mars 2019, environ deux-milles cinq-cents (2500) logements furent démolis dans les quartiers de Kapororails, Kipé 2 et Dimesse à Conakry. Cela entraîna le déplacement de plus de vingt-mille personnes (20,000) (*voir rapport de Human Right Watch en référence.*)

Ces démolitions ne furent assorties d'aucun préavis ni de compensations. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que ces démolitions, ainsi que celles qui les ont précédées n'ont qu'une motivation politicienne – celle de cibler des quartiers réputés acquis à l'opposition.

Les propriétaires des biens détruits ont constitué un collectif pour défendre leurs droits. Une ONG guinéenne, Pottal-Fii-Bhantal Fouta-Djallon, a sponsorisé un appel juridique auprès de la cour de la CEDEAO. Vous trouverez ci-joint le recours légal devant le tribunal de la CEDEAO. Une audience intérimaire a eu lieu à Abuja les 27 et 28 juin 2019 en présence de représentants de notre organisation et de notre avocat, M. Alpha Yaya Dramé. **Le Gouvernement guinéen était absent durant cette procédure.**

Notre avocat a expliqué à la Cour le processus illégal qui a conduit à l'expulsion de près de vingt-mille (20,000) propriétaires et de la démolition de leurs maisons dans les quartiers de Kapororails, Kipé 2 et Dimesse. Lors de la session, le ministre de la Ville et de l'aménagement du territoire, Mr. Ibrahima Kourouma qui a supervisé les démolitions a été montré en vidéo affirmant être en négociations avec des investisseurs intéressés à occuper la zone. Le procès est en suspension dans l'attente d'un transport judiciaire de la Cour de justice de la CEDEAO à Conakry. Ceci permettra une meilleure évaluation de l'étendue des dommages.



collectifkapororails2019@gmail.com



+224 664 29 73 14 / 664 68 73 94 / 664 35 51 52



kapororails



C.V.D.K.R

Face à la condamnation internationale et les actions judiciaires des victimes, le gouvernement guinéen cherche désespérément à justifier les démolitions en bazarant les terrains spoliés. Le Collectif des victimes de Kaporo-Rails suit avec attention les transactions en cours pour l'aménagement du plateau de Koloma (Centre Directionnel de Koloma) illégalement attribué à la société IMAAG-HOLDING ainsi que les recherches de financement auprès de la filiale de la Société Générale en Côte d'Ivoire.

Le financement d'un tel projet est contraire aux pratiques des banques internationales régies par des standards de conformité et d'éthique. Le Collectif des victimes de Kaporo-Rails tient à attirer votre attention sur le fait essentiel que *les terrains sur lesquels IMAAG-HOLDING veut attirer vos investissements font l'objet d'un litige pour lequel une action judiciaire est ouverte devant la Cour de justice de la CEDEAO.*

Nous pensons qu'une banque de renom comme la vôtre ne voudrait pas être complice de violations des droits de l'Homme et des actions criminelles du gouvernement guinéen. Nous vous invitons par la présente à faire pression sur votre filiale en Côte d'Ivoire pour qu'elle se désengage de cette transaction foncière qui ne fera que nuire à votre image.

Toute opération d'acquisition de ces terrains litigieux constitue une obstruction à la justice. Le Collectif des victimes ainsi qu'une coalition d'organisations de la société civile guinéenne entendent poursuivre le combat judiciaire et d'information du public sur ces spoliations criminelles. Les investisseurs et éventuels acquéreurs de ces terrains litigieux s'exposent non seulement à des poursuites devant les tribunaux internationaux mais aussi à des boycotts de la part des citoyens guinéens.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires de nature à favoriser la compréhension de notre démarche.

Salutations distinguées.

Ampliations

1. Ambassade de France en Guinée,
2. Ministère des affaires étrangères de la France
3. FIDH
4. OGDH
5. Collectif Kaporo-Rails
6. Human Right Watch
7. Human right first
8. Office of Global Criminal Justice
9. Commission centrale Pottal-Fii-Bhantal Fouta-Djallon

Références

- <https://www.hrw.org/news/2019/06/18/guinea-draconian-forced-evictions#>
- <https://www.hrw.org/fr/news/2019/06/18/guinee-des-expulsions-forcees-draconiennes>
- Documentaire Kaporo-Rails : <https://www.youtube.com/watch?v=buJebzn0C4>

Pièces jointes :

- Recours judiciaire auprès de la cour de la CEDEAO à Abuja.



collectifkapororails2019@gmail.com



+224 664 29 73 14 / 664 68 73 94 / 664 35 51 52



kapororails



C.V.D.K.R



Le Président

Elhadj Alpha Oumar Diallo



collectifkapororails2019@gmail.com



+224 664 29 73 14 / 664 68 73 94 / 664 35 51 52



[kapororails](#)